

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE SAINTE-MARTHE-SUR-LE-LAC

Séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Marthe-sur-le-Lac, tenue le 8 mars 2010 à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, située au 3000, chemin d'Oka, Sainte-Marthe-sur-le-Lac.

Sont présents : M. François Robillard, conseiller
M. Jean-Guy Lajeunesse, conseiller
M. Yves Legault, conseiller
M. André Bessette, conseiller
M^{me} Annie-Claude Lacombe, conseillère

Est absent : M. François Racine, conseiller

Formant le quorum du conseil sous la présidence de la mairesse M^e Sonia Paulus.

Sont aussi présents : M^{me} Sylvie Brunet, greffière
M. Carl Lavoie, directeur général greffier

...Au début de la séance, la mairesse demande la lecture de l'avis de convocation pour prendre en considération les points suivants :

- 1.- Avis de motion modifiant le règlement numéro 620 relatif à la tarification des biens et services.*
- 2.- Période de questions.*
- 3.- Levée de l'assemblée.*

SUR CE :

**AVIS DE MOTION... MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 620
RELATIF À LA TARIFICATION DES BIENS
ET SERVICES**

Le conseiller François Robillard donne avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance il présentera, ou fera présenter, un règlement modifiant le règlement numéro 620 relatif à la tarification des biens et services.

De plus, demande est faite de dispenser de la lecture du règlement car chacun des membres du conseil en a reçu une copie.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le 8 mars 2010

Les sujets à discuter étant terminés, la mairesse demande aux personnes présentes dans l'assistance si elles ont des questions à soumettre aux membres du conseil.

La période de questions étant terminée, la mairesse demande la levée de la séance.

2010-03-88

LEVÉE DE LA SÉANCE

*Il est proposé par la conseillère Annie-Claude Lacombe,
appuyé par le conseiller Jean-Guy Lajeunesse,
et résolu*

De lever la séance à 19 h 02.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

MAIRESSE

GREFFIÈRE

Le 8 mars 2010